

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Attijari Bank

Siège Social : 24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

Attijari Bank publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 20 avril 2018. Ces états sont accompagnés du rapport des Commissaires aux Comptes Mr Ahmed BELAIFA et Mr Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

BILAN CONSOLIDE
Attijari bank
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017
(UNITE : en milliers de Dinars)

	Note	31/12/2017	31/12/2016
Actifs			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	577 965	361 928
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	472 007	627 678
Créances sur la clientèle	3	5 760 969	4 954 103
Portefeuille-titres commercial	4	624 968	513 883
Portefeuille d'investissement	5	547 381	531 711
Titres mis en équivalence	6	2 089	2 262
Valeurs immobilisées	7	159 195	163 595
Goodwill		1 062	928
Autres actifs	8	350 762	278 898
Impôt différé Actif		0	1 336
Total Actifs		8 496 398	7 436 322
Passifs			
Banque Centrale et CCP	9	882 596	527 325
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	10	14 451	55 621
Dépôts et avoirs de la clientèle	11	6 014 592	5 469 433
Emprunts et ressources spéciales	12	525 521	451 552
Autres passifs	13	469 924	400 138
Impôt différé Passif	14	711	0
Total Passifs		7 907 795	6 904 069
Total Intérêts Minoritaires		33 665	30 138
Capitaux propres			
Capital		198 741	198 741
Réserves		183 339	156 468
Autres capitaux propres		3 646	3 646
Résultats reportés		36 147	38 567
Résultat de l'exercice		133 065	104 693
Total Capitaux propres	15	554 938	502 115
Total Passifs, Intérêts minoritaires et Capitaux propres		8 496 398	7 436 322

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE**Attijari bank****ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017****(UNITE : en milliers de Dinars)**

	Note	31/12/2017	31/12/2016
Passifs éventuels	16		
Cautions, avals et autres garanties données		346 038	293 054
Crédits documentaires		411 567	199 936
Actifs donnés en garantie		570 740	527 000
Total Passifs éventuels		1 328 345	1 019 990
Engagements donnés	17		
Engagements de financements donnés		265 883	232 286
Engagements sur titres		38	38
Total Engagements donnés		265 921	232 324
Engagements reçus	18		
Engagements de financement reçus		3 039 026	2 639 314
Total Engagements reçus		3 039 026	2 639 314

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Attijari bank
PERIODE DU 01 JANVIER 2017 AU 31 DECEMBRE 2017
(UNITE : en milliers de Dinars)

	Note	2017	2016
Produits d'exploitation bancaire			
Intérêts et revenus assimilés	19	401 814	344 115
Commissions (en produits)	20	104 547	97 891
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	21	73 936	59 774
Revenus du portefeuille d'investissement	22	33 017	26 957
Total Produits d'exploitation bancaire		613 314	528 737
Charges d'exploitation bancaire			
Intérêts courus et charges assimilées	23	(220 685)	(189 234)
Commissions encourues		(4 678)	(3 731)
Total Charges d'exploitation bancaire		(225 363)	(192 965)
Produits des autres activités	24	67 097	52 875
Charges des autres activités	25	(54 467)	(44 457)
Produit net bancaire		400 581	344 190
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	26	(13 861)	505
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		(935)	(341)
Autres produits d'exploitation	27	10 477	8 220
Frais de personnel	28	(133 051)	(118 512)
Charges générales d'exploitation	29	(43 550)	(40 543)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(13 202)	(15 691)
Résultat d'exploitation		206 459	177 828
Quote-part dans les résultats des Sociétés mises en équivalence		131	391
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(8 892)	(4 835)
Impôt sur les bénéfices		(52 763)	(52 219)
Résultat des activités ordinaires		144 935	121 165
Part de résultat revenant aux minoritaires		(4 451)	(2 816)
Résultat net consolidé de la période du Groupe		140 484	118 349
Effet des modifications comptables part Groupe		-	-
Solde en gain/ perte provenant des autres éléments extraordinaires	30	(7 419)	(13 656)
Résultat après modifications comptables du Groupe		133 065	104 693

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
Attijari bank
PERIODE DU 01 JANVIER 2017 AU 31 DECEMBRE 2017
(UNITE : en milliers de Dinars)

	Note	2017	2016
Flux d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		548 943	460 532
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(223 169)	(184 161)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(5 553)	(1 454)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(820 142)	(682 744)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		544 046	582 791
Titres de placement		(78 455)	(61 541)
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(170 369)	(154 571)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		9 877	53 169
Impôt sur les bénéfices		(61 150)	(68 603)
Total Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation		(255 972)	(56 582)
Flux d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		30 634	24 784
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(14 779)	(87 038)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(8 587)	(16 836)
Total Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		7 268	(79 090)
Flux de financement			
Emission d'emprunts		80 094	105 256
Remboursement d'emprunts		(41 139)	(58 169)
Augmentation / diminution ressources spéciales		31 147	(3 201)
Dividendes et autres distributions		(80 558)	(59 817)
Total Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement		(10 456)	(15 931)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(259 160)	(151 603)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		380 672	532 275
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	31	121 512	380 672

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2017

A- NOTES SUR LES BASES RETENUES POUR L'ELABORATION ET LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1 - Principes comptables d'évaluation et de présentation des états financiers consolidés

1.1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe Attijari Bank sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Il s'agit, entre autres, de :

- la norme comptable générale (NCT 1);
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25);
- les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38); et
- les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

Les états financiers consolidés sont préparés en respect de la convention du coût historique et libellés en milliers de Dinars Tunisiens.

1.2. Périmètre, méthodes et règles de consolidation

1.2.1. Périmètre

Le périmètre de consolidation du groupe Attijari Bank comprend :

- la société mère : Attijari Bank;
- les filiales : les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif ; et
- les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable.

Le périmètre de consolidation des états financiers consolidés a été déterminé conformément aux dispositions des normes NC 35 à NC37 et aux dispositions du code des sociétés commerciales régissant les groupes des sociétés.

1.2.2. Méthodes de consolidation

1.2.2.1. Sociétés consolidées par intégration globale

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte:

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- soit des statuts ou d'un contrat ;
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que la banque détienne directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

La consolidation par intégration globale implique la substitution du coût d'acquisition des titres des filiales par l'ensemble des éléments d'actifs et de passifs de celles-ci tout en présentant la part des minoritaires dans les capitaux propres et le résultat (intérêts minoritaires) de ces filiales.

1.2.2.2. Sociétés mises en équivalence

Les sociétés sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue, de la participation au processus d'élaboration des politiques, de l'existence de transactions significatives entre le groupe et l'entreprise détenue, de l'échange de personnel dirigeant, de fourniture d'informations techniques essentielles. L'influence notable sur les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose, directement ou indirectement, par le biais de filiales, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

1.2.3. Règles de consolidation

1.2.3.1. Coût d'acquisition des titres, goodwill et écart d'évaluation

1.2.3.1.1. Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur exclusion faite des frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition sont inclus dans le coût.

1.2.3.1.2. Écart de première consolidation

L'écart de première consolidation correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé en écart d'évaluation et goodwill.

(a) Écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond aux différences entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

(b) Goodwill

Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis. Il est comptabilisé en tant qu'actif et amorti linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Le goodwill négatif correspond à l'excédent de la part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis sur le coût d'acquisition. Le Goodwill négatif est amorti en partie ou en totalité sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou sur la durée résiduelle moyenne d'amortissement des actifs non monétaires amortissables identifiables acquis. Le reliquat, s'il y en a, est comptabilisé immédiatement en résultat.

1.2.3.2. Opérations réciproques et opérations internes

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou d'une mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale.

2- Autres principes comptables d'évaluation et de présentation

2.1. Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée. Toutefois, la partie non encore débloquée figure parmi les engagements hors bilan.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

2.2. Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actif dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou

présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Taux de provision

Le taux de provisionnement retenu par Attijari Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

Classe de risque	Taux de provision
Actifs incertains (Classe 2)	20%
Actifs préoccupants (Classe 3)	50%
Actifs compromis (Classe 4 et contentieux)	100%

Les provisions collectives

Conformément à la circulaire aux banques BCT N° 91 -24 du 17 Décembre 1991 modifiée par la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la banque a constitué au titre de l'année 2017 des provisions à caractère général dites « provisions collectives » sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1).

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 02 mars 2012. Cette méthodologie prévoit :

- Le calcul d'un taux de migration moyen par secteur d'activité qui correspond aux risques additionnels de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 de l'année N-1. Les risques additionnels étant calculés à partir des aggravations annuelles de classe (engagement 0 et 1 de l'année N-1 devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année N).
- Le calcul d'un facteur scalaire par secteur d'activité qui correspond au rapport entre le taux des encours impayés et consolidation dans les engagements 0 et 1 de 2017 avec celui de 2016. Ce facteur scalaire a été ramené à 1 chaque fois où la formule prévue par la méthode référentielle donne un résultat inférieur.
- L'application des taux de provision minimum prévue par la méthodologie BCT pour chaque secteur d'activité :

Secteur d'activité	Taux de provisionnement minimum en %
Agriculture	20
Industries manufacturières	25
Autres industries	25
BTP	20
Tourisme	20
Promotion immobilière	15
Autres services	25
Commerce	25
Habitat	10
Consommation	20

Les dotations aux provisions complémentaires comptabilisées en 2017 à ce titre s'élèvent à 1 570 KDT

amenant le total des provisions collectives à 25 747 KDT.

Les provisions additionnelles

Selon les dispositions de la circulaire BCT 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4.

N : année d'arrêté des comptes.

M : année de la dernière migration vers la classe 4.

L'application de cette circulaire fait dégager un complément de provision de 56 174 KDT au 31/12/2016 et une dotation additionnelle nette de 5 834 KDT au titre de l'exercice 2017.

2.3. Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par le groupe sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat.
- Titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres. La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Titres d'investissement : Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la juste valeur calculée en retenant la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

2.4. Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- Matériel informatique	15%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Logiciels	33%
- Global bancaire	14.3 %

Le siège social de la société mère (Attijari Bank) est amorti selon l'approche par composants qui consiste à amortir séparément chacun des éléments constitutifs importants selon un taux d'amortissement approprié, ainsi le nouveau siège est amorti comme suit :

- Gros œuvre	2%
- Installation fixe	5%
- Aménagement	7%

2.5. Inter-siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « Autres actifs » ou « Autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

2.6. Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

2.7. Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

2.8. Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers fait l'objet de régularisation.

2.9. Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes épargne sont positionnés trimestriellement à la clôture de l'exercice.

2.10. Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2017 sont déduits du résultat.

2.11. Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2017 sont rajoutées au résultat.

2.12. Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la banque au titre de l'année 2017, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2016 que celles relatives à l'année 2017.

B- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du groupe Attijari Bank se présente comme suit :

Société	Pays de résidence	31/12/2017			31/12/2016		
		Pourc. De contrôle	Pourc. d'intérêt	Méthode conso	Pourc. De contrôle	Pourc. d'intérêt	Méthode conso
Attijari Bank	Tunisie	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Attijari Leasing	Tunisie	62,29%	62,29%	IG	62,02%	62,02%	IG
Attijari Assurance	Tunisie	55,00%	55,00%	IG	55,00%	55,00%	IG
Attijari Intermédiation	Tunisie	99,99%	99,99%	IG	99,99%	99,99%	IG
Attijari Recouvrement	Tunisie	99,92%	99,92%	IG	99,91%	99,91%	IG
Attijari Sicar	Tunisie	71,73%	71,48%	IG	71,73%	71,48%	IG
Attijari Gestion	Tunisie	99,88%	99,88%	IG	99,88%	99,88%	IG
Attijari Immobilière	Tunisie	99,98%	99,98%	IG	99,98%	99,98%	IG
Générale Tunisienne d'informatique	Tunisie	66,25%	61,22%	IG	66,25%	61,37%	IG
Attijari Placements Sicav *	Tunisie	0,00%	0,00%	NI	94,39%	94,39%	IG
Attijari Valeurs Sicav *	Tunisie	0,00%	0,00%	NI	46,89%	46,89%	IG
Attijari Finance	Tunisie	24,94%	24,94%	ME	24,94%	24,94%	ME
Générale Immobilière du SUD	Tunisie	29,90%	29,90%	ME	29,90%	29,90%	ME
Attijari Obligataire Sicav	Tunisie	0,02%	0,02%	ME	0,03%	0,03%	ME

IG : Intégration Globale
ME : Mise en équivalence

(*) Ces sociétés sont en cours de liquidation.

C- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN

1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2017 un solde de 577 965 KDT contre 361 928 KDT au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 216 037 KDT.

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
Caisse Dinars	62 127	52 332
Caisse Devises	9 434	4 833
Avoirs auprès des transporteurs de fonds	8 013	4 802
Banque Centrale comptes ordinaires	498 186	272 273
Placements auprès de la banque centrale	0	27 469
Créances rattachées	0	6
Centres de chèques postaux et TGT	279	287
Provisions sur caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT (*)	(74)	(74)
Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	577 965	361 928

(*) Il s'agit d'une provision constatée sur les écarts entre les situations comptables et les situations physiques des transporteurs de fonds.

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2017 un solde de 472 007 KDT contre 627 678 KDT au 31 décembre 2016, soit une diminution de 155 671 KDT.

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
Créances sur banques non résidentes	357 071	513 128
Créances sur les banques résidentes	82 841	88 146
Créances sur les établissements financiers	31 053	25 500
Créances rattachées sur établissements bancaires et financiers	1 042	904
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers	472 007	627 678

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2017 un solde de 5 760 969 KDT contre 4 954 103 KDT au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 806 866 KDT.

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
Comptes débiteurs		
Comptes débiteurs de la clientèle	195 834	184 003
Créances rattachées	8 108	7 727
Total comptes débiteurs	203 942	191 730
Autres concours à la clientèle		

Portefeuille crédits	5 455 455	4 651 187
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	28 500	33 128
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	88 117	96 737
Impayés	70 579	70 775
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	600 320	581 864
Provisions pour créances douteuses	(634 395)	(621 439)
Agios réservés	(86 284)	(78 466)
Créances rattachées	29 483	22 365
Total autres concours à la clientèle	5 551 775	4 756 151
Crédits sur ressources spéciales	5 252	6 222
Total créances sur la clientèle	5 760 969	4 954 103

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2017 un solde de 624 968 KDT contre 513 883 KDT au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 111 085 KDT.

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
Bons de trésor	556 251	467 018
Autres placements	54 919	33 959
Provisions sur titres de placement	(6 281)	(4 882)
Créances rattachées	20 079	17 788
Total Portefeuille-titres commercial	624 968	513 883

Le montant des provisions sur les titres de placement accuse un solde de 6 281 KDT qui est composé de provisions sur les Bons de trésor placement pour une valeur de 1 581 KDT ainsi que des provisions sur les autres titres de placement pour 4 700 KDT.

NOTE 5 : Portefeuille d'investissement

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2017 un solde de 547 381 KDT contre 531 711 KDT au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 15 670 KDT.

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
<i>Titres d'investissement</i>		
Obligations	35 179	29 430
BTA Investissement	452 918	450 740
Créances rattachées	17 980	17 736
Provisions sur BTA Investissement	(86)	(98)
Total des titres d'investissement	505 991	497 808
<i>Titres de participation</i>		
Titres de participation libérés	57 021	49 865
Provisions pour dépréciation titres	(16 840)	(15 425)
Créances rattachées	1 209	(537)
Total des titres de participation	41 390	33 903
Total Portefeuille d'investissement	547 381	531 711

NOTE 6 : Titres mis en équivalence

Le poste « Titres mis en équivalence » comprend la quote-part d'Attijari Bank dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 2 089 KDT au 31 décembre 2017. Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD	2 054	2 224
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	28	32
ATTIJARI FINANCE	7	6
Total Titres mis en équivalence	2 089	2 262

NOTE 7 : Valeurs immobilisées

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2017 un solde de 159 195 KDT contre 163 595KDT au 31 décembre 2016, soit une diminution de 4 400 KDT.

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016 *
Constructions	73 358	76 181
Immobilisation en cours	45 502	47 737
Agencements, Aménagements et Installations	16 651	15 833
Terrains	8 183	6 754
Logiciels de base	3 610	4 008
Matériel Informatique	6 652	7 692
Matériel & Mobilier	5 037	4 825
Matériel Roulant	1 317	1 518
Provisions pour dépréciation d'immobilisations	(1 115)	(953)
Total Valeurs immobilisées	159 195	163 595

(*) La colonne comparative 2016 a été retraitée pour les besoins de la comparabilité.

Les variations des immobilisations corporelles et incorporelles en KDT se présentent comme suit :

DESIGNATION	Valeur brute au 31/12/2016	Acquisition	Cession / Régularisation	Ajustement Valeur Brute 31/12/2016	Valeur brute au 31/12/2017	Amort. et Prov au 31/12/2016	Dotation Amortissement *	Régularisation	Dotation Provision	Ajustement Amortissement 31/12/2016	Amort. et Prov au 31/12/2017	Valeur nette au 31/12/2017
Immobilisation incorporelle	49 181	1 045	0	(1 282)	48 944	(44 197)	(1 443)	0	0	306	(45 334)	3 610
Logiciels de Base	49 181	1 045	0	(1 282)	48 944	(44 197)	(1 443)	0		306	(45 334)	3 610
Immobilisation corporelle	273 933	20 486	(15 872)	(16 885)	261 662	(114 781)	(11 296)	3 055	(377)	17 322	(106 077)	155 585
Constructions	123 448	1 323	0	(14 410)	110 361	(32 348)	(4 145)	0		(510)	(37 003)	73 358
Terrains	14 631	1 429	0	(7 877)	8 183	0	0	0		0	0	8 183
Matériel Roulant	2 589	404	(159)	149	2 983	(1 176)	(568)	122		(44)	(1 666)	1 317
Matériel & Mobilier	14 393	1 107	(131)	(4 260)	11 109	(10 566)	(888)	124		5 258	(6 072)	5 037
Matériel informatique	38 682	1 148	(2 568)	(10 074)	27 188	(32 786)	(2 168)	2 549		11 869	(20 536)	6 652
Agencement Aménagement Installation	49 940	4 344	(45)	2 097	56 336	(36 875)	(3 527)	45		672	(39 685)	16 651
Autres immobilisations corporelles	30 250	10 731	(12 969)	17 490	45 502	(1 030)	0	215	(377)	77	(1 115)	44 387
Total valeurs immobilisées	323 114	21 531	(15 872)	(18 167)	310 606	(158 978)	(12 739)	3 055	(377)	17 628	(151 411)	159 195

(*) La dotation aux amortissements ne tient pas compte de la dotation aux amortissements du GW relatif à Attijari Leasing et à Attijari Intermédiation qui s'élève à 86 KDT.

NOTE 8 : Autres actifs

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2017 un solde de 350 762 KDT contre 278 898 KDT au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 71 864 KDT.

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
Crédits directs et avances au personnel	240 377	204 049
Débit à régulariser et divers	70 614	39 166
Prêts sur fonds social	7 817	8 467
Créances prises en charge par l'Etat	5 134	5 339
Etat, impôts et taxes	9 752	6 738
Charges payées ou comptabilisées d'avance	10 703	8 469
Débiteurs divers	8 162	8 371
Dépôts et cautionnements	2 591	2 453
Provisions sur autres actifs	(4 388)	(4 154)
Total Autres actifs	350 762	278 898

1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF**NOTE 9 : Banque centrale et CCP :**

Le poste Banque centrale et CCP passif accuse au 31 décembre 2017 un solde de 882 596 KDT contre un solde de 527 325 KDT au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 355 271 KDT.

NOTE 10 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2017 un solde de 14 451 KDT contre 55 621 KDT au 31 décembre 2016, soit une diminution de 41 170 KDT.

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
Banques résidentes	8	50 051
Banques non résidentes	9 066	5 142
Etablissements financiers	5 366	406
Dettes rattachées	11	22
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	14 451	55 621

NOTE 11 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2017 un solde de 6 014 592 KDT contre 5 469 433 KDT au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 545 159 KDT.

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
Dépôts à vue (*)	2 688 355	2 336 879
Comptes d'épargne	1 997 664	1 823 171
Bons de caisse	512 848	557 762
Comptes à terme	333 454	328 153

Autres produits financiers	142 093	112 264
Certificats de dépôts	56 500	96 500
Autres sommes dues à la clientèle (*)	271 150	203 288
Dettes rattachées	12 528	11 416
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	6 014 592	5 469 433

(*) La colonne comparative 2016 a été retraitée pour les besoins de la comparabilité.

NOTE 12 : Emprunts et ressources spéciales

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2017 un solde de 525 521 KDT contre 451 552KDT au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 73 969 KDT.

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
Emprunts obligataires	308 699	269 743
Autres Fonds empruntés	182 744	149 507
Ressources spéciales	20 922	22 201
Dettes rattachées	13 156	10 101
Total Emprunts et ressources spéciales	525 521	451 552

NOTE 13 : Autres passifs

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2017 un solde de 469 924 KDT contre 400 138 KDT au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 69 786 KDT.

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
Créditeurs divers	75 863	70 168
Charges à payer	59 791	54 139
Crédit à régulariser et divers	89 659	67 777
Exigibles après encaissement	25 370	26 280
Impôts et taxes	17 148	33 276
Provisions pour risques et charges	202 093	148 498
Total Autres passifs	469 924	400 138

NOTE 14 : Impôts différé Passif

Les passifs d'impôts différés s'élèvent à 711 KDT au 31 décembre 2017 contre des actifs d'impôts différés de 1 336 KDT au 31/12/2016. Ce passif d'impôt différé provient essentiellement de l'impôt différé sur les éliminations des dépréciations et des provisions internes.

NOTE 15 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2017 à 198 741 KDT composé de 39 748 290 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité. Les contributions de chaque société faisant partie du périmètre de consolidation dans les capitaux propres du groupe se présentent comme suit au 31/12/2017 :

Tableau de bouclage des capitaux propres au 31/12/2017

		OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT 2016	DIVIDENDES VERSERS	DIVIDENDES RECUS	V° FONDS SOCIAL	V° POURCENTAGE D'INTERET	RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION	RÉSULTAT	CLÔTURE
ATTIJARI BANK	Capital Social	198 741	-	-	-	-	-	-	-	198 741
	Réserves	192 598	101 884	(79 497)	3 085	185	-	(694)	-	217 561
	Résultat	101 884	(101 884)	-	-	-	-	-	127 332	127 332
ATTIJARI LEASING	Réserves	11 494	3 127	(1 845)	-	(57)	118	(1 182)	-	11 655
	Résultat	3 127	(3 127)	-	-	-	-	-	3 953	3 953
ATTIJARI RECouvreMENT	Réserves	148	551	(550)	-	(20)	-	(36)	-	93
	Résultat	551	(551)	-	-	-	-	-	401	401
ATTIJARI SICAR	Réserves	(1 866)	212	(246)	41	(1)	-	-	-	(1 860)
	Résultat	212	(212)	-	-	-	-	-	422	422
ATTIJARI INTERMEDIATION	Réserves	946	(1 267)	-	16	-	-	-	-	(305)
	Résultat	(1 267)	1 267	-	-	-	-	-	(570)	(570)
ATTIJARI PLACEMENT SICAV	Réserves	41	(14)	-	-	-	(27)	-	-	0
	Résultat	(14)	14	-	-	-	-	-	-	0
ATTIJARI VALEUR SICAV	Réserves	(681)	1	-	-	-	680	-	-	0
	Résultat	1	(1)	-	-	-	-	-	-	0
ATTIJARI ASSURANCE	Réserves	(616)	838	-	-	-	-	-	-	222
	Résultat	838	(838)	-	-	-	-	-	2 097	2 097
ATTIJARI GESTION	Réserves	308	(73)	-	12	-	-	105	-	352
	Résultat	(73)	73	-	-	-	-	-	399	399
ATTIJARI IMMOBILIERE	Réserves	(4 687)	(1 089)	-	-	-	-	-	-	(5 776)
	Résultat	(1 089)	1 089	-	-	-	-	-	(1 298)	(1 298)
GENERALE TUNISIENNE D'INFORMATIQUE	Réserves	301	133	(29)	-	10	(4)	-	-	411
	Résultat	133	(133)	-	-	-	-	-	198	198
GIS	Réserves	941	385	(299)	-	-	-	-	-	1 027
	Résultat	385	(385)	-	-	-	-	-	129	129
ATTIJARI FINANCE	Réserves	(251)	4	-	-	-	-	-	-	(247)
	Résultat	4	(4)	-	-	-	-	-	1	1
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	Réserves	4	1	(1)	-	-	(6)	-	-	(2)
	Résultat	1	(1)	-	-	-	-	-	1	1
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	Capital Social	198 741	-	-	-	-	-	-	-	198 741
	Réserves	198 680	104 693	(82 467)	3 154	117	761	(1 807)	-	223 131
	Résultat	104 693	(104 693)	-	-	-	-	-	133 065	133 065

La détermination du résultat par action :

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 est de 3.348 dinars contre 2,634 dinars au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

DESIGNATION	2017	2016
Résultat net du groupe avant modifications comptables	133 065	104 693
Capital social - nombre de titres	39 748 290	39 748 290
Résultat par action de base (en DT)	3,348	2,634

Le résultat de base par action doit être calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 16 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 31 décembre 2017 un solde de 346 038 KDT contre 293 054 KDT au 31 décembre 2016. Les crédits documentaires s'élèvent à 411 567 KDT au 31 décembre 2017 contre 199 936 KDT au 31 décembre 2016.

Les actifs donnés en garantie s'élèvent à 570 740 au 31 décembre 2017 contre 527 000 KDT au 31 décembre 2016.

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
Cautions, avals et autres garanties données	346 038	293 054
Crédits documentaires	411 567	199 936
Actifs donnés en garantie	570 740	527 000
Passifs éventuels	1 328 345	1 019 990

NOTE 17 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 265 921 KDT au 31 décembre 2017 contre 232 324 KDT au 31 décembre 2016 soit une augmentation de 33 597 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
Engagements de financement donnés	265 883	232 286
Engagements sur titres	38	38
Engagements donnés	265 921	232 324

NOTE 18 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues des banques et de la clientèle.

Ces engagements représentent un solde de 3 039 026 KDT au 31 décembre 2017 contre 2 639 314 KDT au 31 décembre 2016.

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

*** LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste produit d'exploitation bancaire est passé de 528 737 KDT au 31 décembre 2016 à 613 314 KDT au 31 décembre 2017 enregistrant ainsi une augmentation de 85 577 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés ;
- Commissions en produits ;
- Gains nets sur portefeuille titres commercial et opérations financières;
- Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 19 : Intérêts et revenus assimilés

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2017 un solde de 401 814 KDT contre 344 115 KDT au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 57 699 KDT.

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	5 518	4 584
Opérations avec la clientèle	373 661	317 836
Autres intérêts et revenus assimilés	22 635	21 695
Total intérêts et revenus assimilés	401 814	344 115

NOTE 20 : Commissions (en produit)

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2017 un solde de 104 547 KDT contre 97 891 KDT au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 6 656 KDT.

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
Commissions sur gestion de compte et autres services financiers	36 941	35 644
Commissions sur opérations de crédits	30 186	27 262
Commissions sur moyens de paiement	24 212	22 156
Commission sur opérations internationales	10 966	9 588
Commissions sur autres opérations bancaires	2 242	3 241
Total Commissions	104 547	97 891

NOTE 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2017 un solde de 73 936 KDT contre 59 774 KDT au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 14 162 KDT.

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
Gain net sur opérations de change	44 686	31 902
Gain net sur titres de placement et transaction	29 460	28 096
Dotation aux Provisions sur titres de placement	(210)	(224)
Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	73 936	59 774

NOTE 22 : Revenus du portefeuille d'investissement

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2017 un solde de 33 017 KDT contre 26 957 KDT au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 6 060 KDT.

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
Revenus sur titres d'investissement	29 213	24 521
Intérêts sur obligations	1 931	1 602
Dividendes	1 841	789
Autres revenus	32	45
Total Revenus du portefeuille d'investissement	33 017	26 957

*** LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :****NOTE 23 : Intérêts encourus et charges assimilées**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2017 un solde de 220 685 KDT contre 189 234KDT au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 31 451 KDT.

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
Opérations avec les établissements bancaires, financiers et BCT	34 747	25 174
Opérations avec la clientèle	141 563	129 448
Emprunts et ressources spéciales	17 546	17 311
Autres intérêts et charges	26 829	17 301
Total intérêts encourus et charges assimilées	220 685	189 234

NOTE 24 : Produits des autres activités

Cette rubrique accuse au 31/12/2017 un solde de 67 097 KDT contre un solde de 52 875 KDT au 31/12/2016, soit une augmentation de 14 222 KDT. Elle correspond aux primes d'assurance vie.

NOTE 25 : Charges des autres activités

Cette rubrique accuse au 31/12/2017 un solde de 54 467 KDT contre un solde de 44 457 KDT au 31/12/2016, soit une augmentation de 10 010 KDT.

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
Dotations aux provisions techniques d'assurance vie	51 524	42 382
Dotations aux autres provisions techniques	2 943	2 075
Total	54 467	44 457

NOTE 26: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2017 à 13 861 KDT contre (505) KDT au 31 décembre 2016, soit une variation de 13 356 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
D° aux provisions sur créances douteuses	29 842	26 320
Reprise de provision sur créances douteuses	(13 329)	(18 511)

D° aux provisions pour risques et charges	628	5 646
Reprise de provision pour risques et charges	(5 251)	(14 968)
Pertes nettes sur cession des créances	1 971	1 008
Total	13 861	(505)

NOTE 27: Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2017 à 10 477 KDT contre 8 220 KDT au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 2 257 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts sur crédits au personnel	8 836	7 291
Revenus immobiliers	356	380
Autres produits d'exploitation	1 285	549
Total Autres produits d'exploitation	10 477	8 220

NOTE 28 : Frais de personnel

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2017 un solde de 133 051 KDT contre 118 512 KDT au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 14 539 KDT.

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
Rémunérations du personnel	100 782	89 058
Charges sociales	22 788	20 019
Autres charges liées au personnel	9 481	9 435
Total Frais de personnel	133 051	118 512

NOTE 29 : Charges générales d'exploitation

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2017 un solde de 43 550 KDT contre 40 543 KDT au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 3 007 KDT.

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
Loyers et services extérieurs	22 141	19 738
Frais postaux téléphone et lignes spécialisés	6 571	6 951
Annonces et insertions publicitaires	2 732	2 470
Fournitures de bureaux	848	683
Missions réceptions	1 431	1 265
Frais du conseil et d'assemblée	710	648
Dons et cotisations	498	548
Documentation centrale	382	362
Transport et déplacement	159	163
Frais d'actes et contentieux	417	159
Impôts et taxes	1 851	1 543
Autres	5 810	6 013
Total charges générales d'exploitation	43 550	40 543

NOTE 30 : Solde en gain / perte provenant des autres éléments extraordinaires :

Cette rubrique enregistre la contribution conjoncturelle exceptionnelle au profit du budget de l'Etat.

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
Contribution conjoncturelle	(7 419)	(13 656)
Total solde en gain / perte provenant des autres éléments extraordinaires	(7 419)	(13 656)

4/ NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

NOTE 31 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique est essentiellement composée par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 121 512 KDT au 31 décembre 2017 contre 380 672KDT au 31 décembre 2016. Ils se détaillent comme suit:

DESIGNATION	2017	2016
Liquidités et équivalents de liquidités actif	1 017 952	963 271
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	578 040	361 997
Liquidité et équivalent de liquidité sur les banques	439 912	601 274
Liquidités et équivalents de liquidités passif	896 440	582 599
Banque centrale	882 000	527 000
Liquidité et équivalent de liquidité sur les établissements financiers	14 440	55 599
Liquidités et équivalents de liquidités	121 512	380 672

NOTE 32 : Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers consolidés :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 09/02/2018. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

A ce titre, aucun événement postérieur au 31/12/2017 qui nécessite une note ou une modification des comptes n'est parvenu.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Mesdames, messieurs les Actionnaires
D'ATTIJARI BANK

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe Attijari Bank de Tunisie qui comprennent le Bilan consolidé ainsi que l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2017, l'état de résultat consolidé, l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés, annexés au présent rapport font apparaître un total du bilan consolidé de 8 496 398 KDT et un bénéfice net de 133 065 KDT.

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe Attijari Bank, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 Décembre 2017, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des provisions pour dépréciation des engagements sur la clientèle

Le groupe est exposé au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle.

Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du poste des créances sur la clientèle dans le bilan du groupe (67,8%) et de celle du coût du risque associé (dotation de 29 842 KDT) dans le résultat de l'exercice.

Les règles et les méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et à la comptabilisation des créances en souffrance et leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés sont présentés dans la note aux états financiers n°2-2, ainsi que dans les notes explicatives n°3 et n°26.

En réponse, nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par votre groupe, et évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leurs capacités à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives en mettant l'accent sur :

- Le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle,
- La fiabilité des informations fournies par le groupe au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de pertes de valeur,
- Les procédures et contrôles définies par le groupe en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à déclasser et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire,
- Les mécanismes de contrôle et de calcul des provisions collectives et additionnelles mis en place par le groupe.

En outre, nous avons vérifié, à travers un échantillonnage étendu, que les engagements présentant des indices de dépréciation ont été identifiés conformément aux dispositions de la circulaire de Banque Centrale de Tunisie n°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance

raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptible d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés telle qu'exprimée ci-dessus.

Tunis, le 21 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

Les commissaires aux comptes associés MTBT
Ahmed BELAIFA